

**NOTE BREVE ET SYNTHÉTIQUE**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le présent document est établi en application de l'article L 2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi NOTRE du 17 août 2015.

Il prévoit que « *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Il est disponible sur le portail internet de la Collectivité <https://www.commune-montanay.fr/>

Le **compte administratif** retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées dans l'année 2021.

<b>SOMMAIRE :</b>
-------------------

<b>1- ELEMENTS DE CONTEXTE :</b>	<b>2</b>
<b>2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>2</b>
<b>3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>7</b>
<b>4- EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE ET DE L'EPARGNE NETTE :</b>	<b>8</b>
<b>5- ETAT DE LA DETTE ET ENDETTEMENT DE LA COMMUNE :</b>	<b>9</b>
<b>6 – EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE AU 31/12/2021</b>	<b>10</b>
<b>7- RATIOS COMPARATIFS :</b>	<b>10</b>

## 1- Éléments de contexte :

Le budget 2021 a été adopté le 18 mars 2021 pour un montant de **4 950 572.77 €** dans un contexte international et national toujours contraint par les conditions sanitaires et les incertitudes économiques.

Il a également été marqué par la mise en œuvre de la compensation liée à la suppression de la taxe d'habitation. Malgré tout, il a permis de programmer et de réaliser des équipements structurants de la vie montanoise.

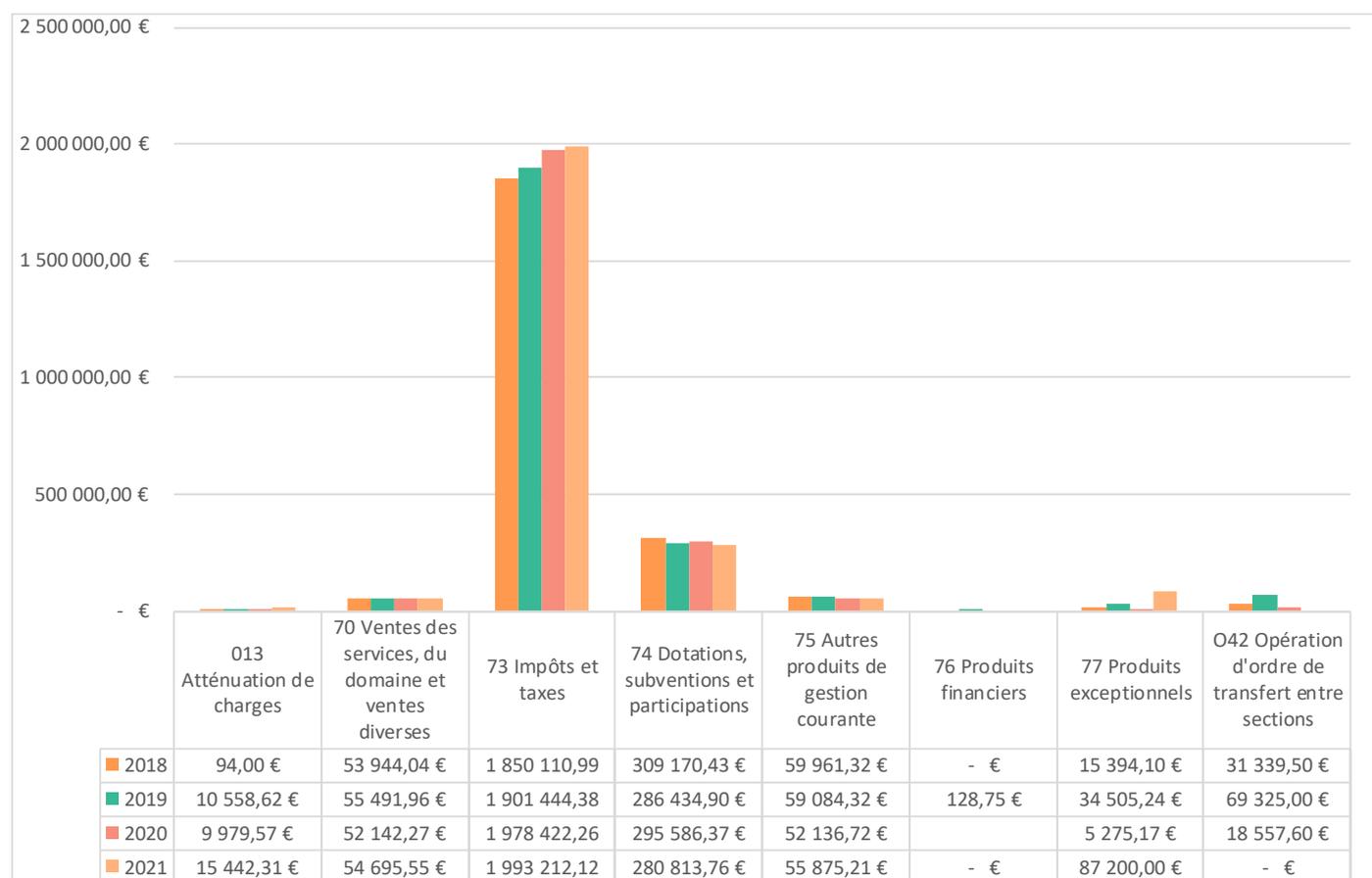
Le budget primitif 2021 a fait l'objet de deux décisions modificatives :

- Le **28/10/2021** (ajustement de crédits) + **170 566.00 €**
- Le **16/12/2021** (ajustement de crédits) + **257 924.95 €**

Soit un budget 2021 total de **5 379 063.72 €** (2020 : 3 734 931.11 €)

## 2- La section de fonctionnement :

**Recettes réalisées 2021 : 2 487 238.95 € (2020 : 2 412 099.96 €)**



### Chapitre 013 Atténuation de charges

A l'intérieur de ce chapitre sont comptabilisés les remboursements des absences des agents pour maladie, maternité, accidents du travail, ... ces recettes proviennent soit de la Caisse Primaire d'assurance maladie soit de l'assureur de la Collectivité (pour les agents relevant du régime spécial qui ne sont donc pas affiliés au régime général de la sécurité sociale). L'écart par rapport à 2020 tient essentiellement à un long congé maladie.

## Chapitre 70 Ventes des services, du domaine et ventes diverses

Les recettes comptabilisées dans ce chapitre concernent essentiellement :

- Les redevances issues de l'occupation du domaine public
- Les concessions cimetières
- L'intéressement aux produits du restaurant scolaire
- La vente des espaces publicitaires au sein du bulletin municipal
- Les produits du service périscolaire élémentaire (hors restauration)

## Chapitre 73 Impôts et taxes

L'année 2021 a été marquée par la mise en œuvre de la suppression de la taxe d'habitation. La Commune ne perçoit que la part afférente aux résidences secondaires. Les contribuables encore redevables payent la taxe d'habitation directement auprès de l'Etat.

Le Commune a bénéficié d'une compensation de plus de 300 000 € au titre de la différence entre le produit précédemment perçu au titre de la TH et le transfert de la TF du département.

### Les taux d'imposition

Ils n'ont pas augmenté en 2021 pour la part communale

Taxe d'habitation résidences secondaires :	15.14 %
Taxe sur le foncier bâti :	26.00 %
Taxe sur le foncier non bâti :	45.18 %

### Produits issus de la fiscalité locale

	Taux 2021	Bases notifiées 2021	Recettes escomptées	Bases définitives 2021	Recettes perçues	Lissage
TH	15,14%	0,00 €	0 €	78 920,00 €	11 948 €	
TFB	26,00%	4 315 000,00 €	1 121 900 €	4 355 220,00 €	1 132 357 €	-3 605,00 €
TFNB	45,18%	63 900,00 €	28 870 €	61 240,00 €	27 668 €	
			<b>1 150 770 €</b>		<b>1 168 369 €</b>	

La Commune a perçu au titre des rôles complémentaires et supplémentaires 23 096 €

### Définitions :

*Rôles supplémentaires* concernent une mauvaise déclaration ou estimation de la base imposable

*Rôles complémentaires* concernent des corrections dans l'année des bases imposables

Le versement du Fonds départemental des DMTO (Droit de mutation à titre onéreux) a été très supérieur aux prévisions : 273 050 € pour 150 000 € prévus.

## Chapitre 74 Dotations, subventions et participations

Globalement ce chapitre se maintien. Toutefois cette tendance ne doit pas masquer la baisse des dotations de l'État. La DGF a été divisée par deux depuis 2018.

	2018	2019	2020	2021
DGF	111 875,00 €	91 173,00 €	76 478,00 €	61 344,00 €
Dotation solidarité rurale	36 793,00 €	36 745,00 €	36 504,00 €	37 644,00 €
<b>Total</b>	<b>148 668,00 €</b>	<b>127 918,00 €</b>	<b>112 982,00 €</b>	<b>98 988,00 €</b>
% RRF	6,5%	5,4%	4,7%	4,0%

## Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Ce chapitre permet de suivre les loyers perçus par la Commune pour

- Ses logements
- Les différentes salles d'animation
- Les fonds de commerce
- Les ventes d'espaces publicitaires

Les recettes sont conformes aux prévisions budgétaires.

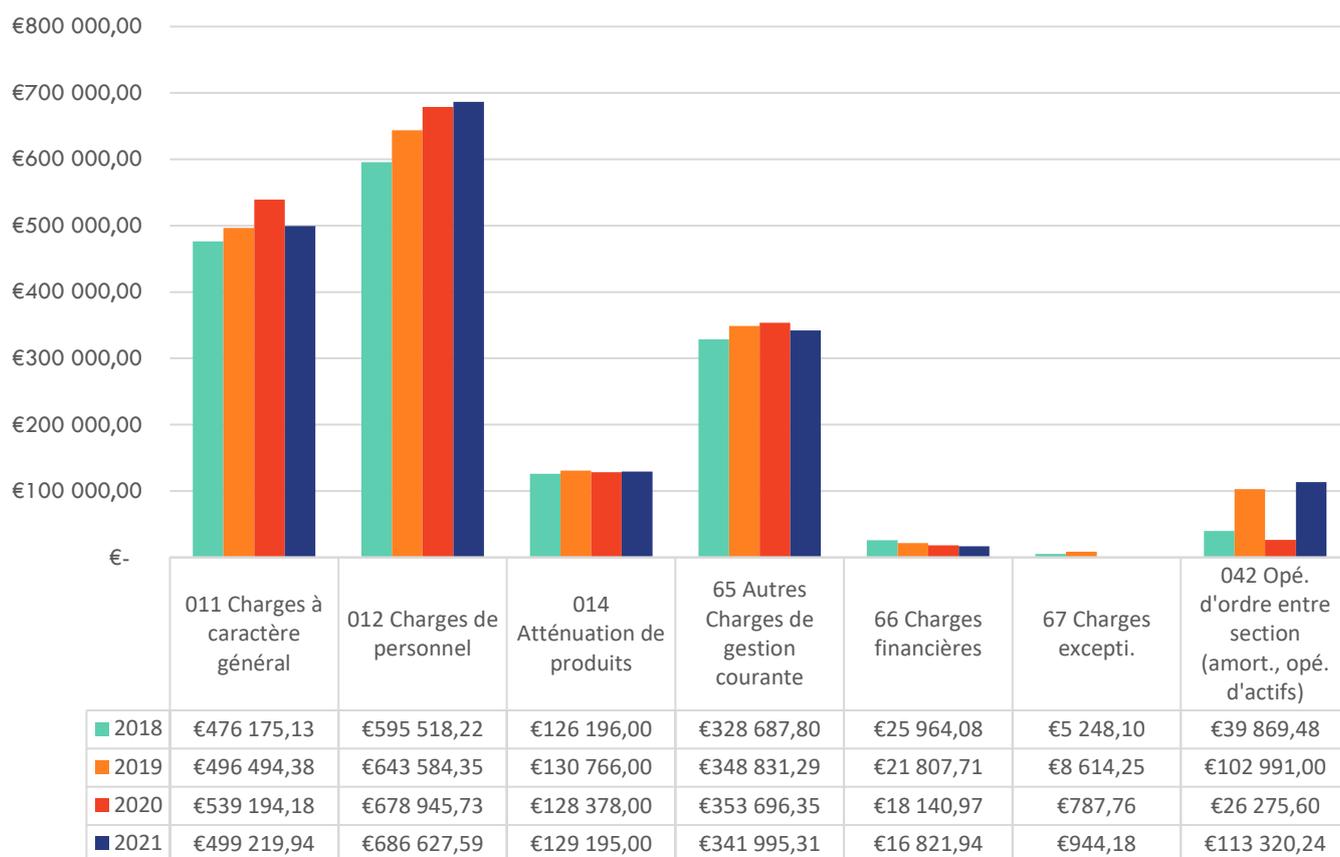
## Chapitre 77 Produits exceptionnels

Dans ce chapitre sont comptabilisés

- Le remboursement de deux sinistres
- La vente du terrain situé à proximité de la salle des sports

**Les recettes réelles de fonctionnement sont légèrement plus importantes que les prévisions en raison principalement du reversement sur les droits de mutation à titre onéreux.**

**Dépenses, réalisé : 1 788 124.20 € (2020 : 1 745 418.59 €)**



**A noter :**

Les articles suivants sont sans réalisation

7 500 € en dépenses imprévues

568 565.30 € virement prévisionnel à la section d'investissement

**Chapitre 011 Charges à caractère général**

Sont comptabilisées dans ce chapitre toutes les dépenses liées à l'entretien du patrimoine communal, aux fonctionnements des services et aux fournitures

Ce chapitre est en baisse par rapport à 2020 en raison d'une baisse des crédits sur les fluides et sur les travaux de voirie.

**Chapitre 012 Charges de personnel**

Les prévisions ont été réalisées à près de 98 %. Il y a une légère augmentation par rapport à 2020 qui peut s'expliquer par la période de passation sur l'emploi de DGS, par le reclassement de certains agents de catégorie C au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (fin du protocole Parcours Professionnels, carrières et rémunérations débuté en 2016) et le remplacement partiel d'un agent en congé maternité.

## Chapitre 014 Atténuation de produits

Ce chapitre permet de comptabiliser la contribution de la Commune au FPIC (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) et le reversement des charges transférées à la Métropole de Lyon. Il augmente légèrement chaque année en raison de l'augmentation de la contribution au FPIC.



**A noter** : il y a eu une faible augmentation en 2019 car une échéance de 2018 est passée sur cet exercice budgétaire

## Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Au sein de ce chapitre sont comptabilisés les indemnités des élus municipaux, les contributions aux organismes de regroupement (Sigerly, syndicat de gendarmerie, ...), les frais d'instruction des demandes d'urbanisme et les subventions.

Il connaît une légère baisse car les subventions versées ont été inférieures aux années précédentes (participation sur les Délégations de service public)

## Chapitre 66 Charges financières

Les intérêts versés sont en baisse en raison de l'extinction prochaine de trois prêts. Par ailleurs, l'euribor ayant fortement chuté depuis 2020, les intérêts attachés au prêt à taux variable sont faibles.

## Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Pas d'éléments notables

## Chapitre 042 opérations d'ordre entre sections

Dans ce chapitre ont été comptabilisées les écritures d'ordre relatives

- A la sortie du terrain cédé vers la salle des sports
- Les amortissements des immobilisations

**Les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 3% en 2021 par rapport à 2020.**

**Solde de la section de fonctionnement + 699 114.75 € (2020 : 666 681.37 €)**

### 3- La section d'investissement :

**Recettes, réalisé 2021 : 1 545 610.06 € (2020 : 792 496.81 €)**

#### Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section

Il est le pendant en investissement du chapitre 042. Ces chapitres doivent être identiques

#### Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves

Taxe d'aménagement : le produit est de 0 € (2020 : 8 678.73 €). La Métropole était en attente d'information de la part des services des Finances Publiques car il y avait eu confusion entre la part Métropole-Département et la Métropole-Commune. Les communes bénéficient d'un reversement partiel uniquement sur la part Métropole-Commune.

FCTVA 131 205.91 € (2020 : 77 395.88 €). Il est en hausse car les investissements 2019 ont été plus importants que ceux de 2018.

Dotation de la section de fonctionnement 2020 : 666 681.37 €

#### Chapitre 13 Subventions d'investissement

Imputation	Subventions 2021	Inscriptions 2021	Réalisé 2021	Reports 2021
1331	DETR terrain synthétique	166 250,00 €	-00 €	166 250,00 €
1312	terrain synthétique région	175 000,00 €	-00 €	175 000,00 €
1312	Région parking du stade	88 000,00 €	-00 €	88 000,00 €
1337	DSIL rénovation thermique bâtiments	27 776,00 €	25 291,47 €	-00 €
1312	Subvention Région Tennis	9 000,00 €	-00 €	9 000,00 €
1318	Subvention FFT Tennis	8 800,00 €	8 800,00 €	-00 €
1311	PC des écoles	16 900,00 €	-00 €	16 900,00 €
<b>Total</b>		<b>491 726,00 €</b>	<b>34 091,47 €</b>	<b>455 150,00 €</b>

#### Chapitre 16 Dépôts et cautionnements

La Commune a souscrit un emprunt de 600 000 € en 2021 pour l'acquisition d'une maison.

**Dépenses, réalisé 2021 : 2 187 870.13 € (2020 : 562 676.44 €)**

#### Chapitre 16 Emprunts

Pas d'élément notable

#### Chapitre 20, 21 et 23

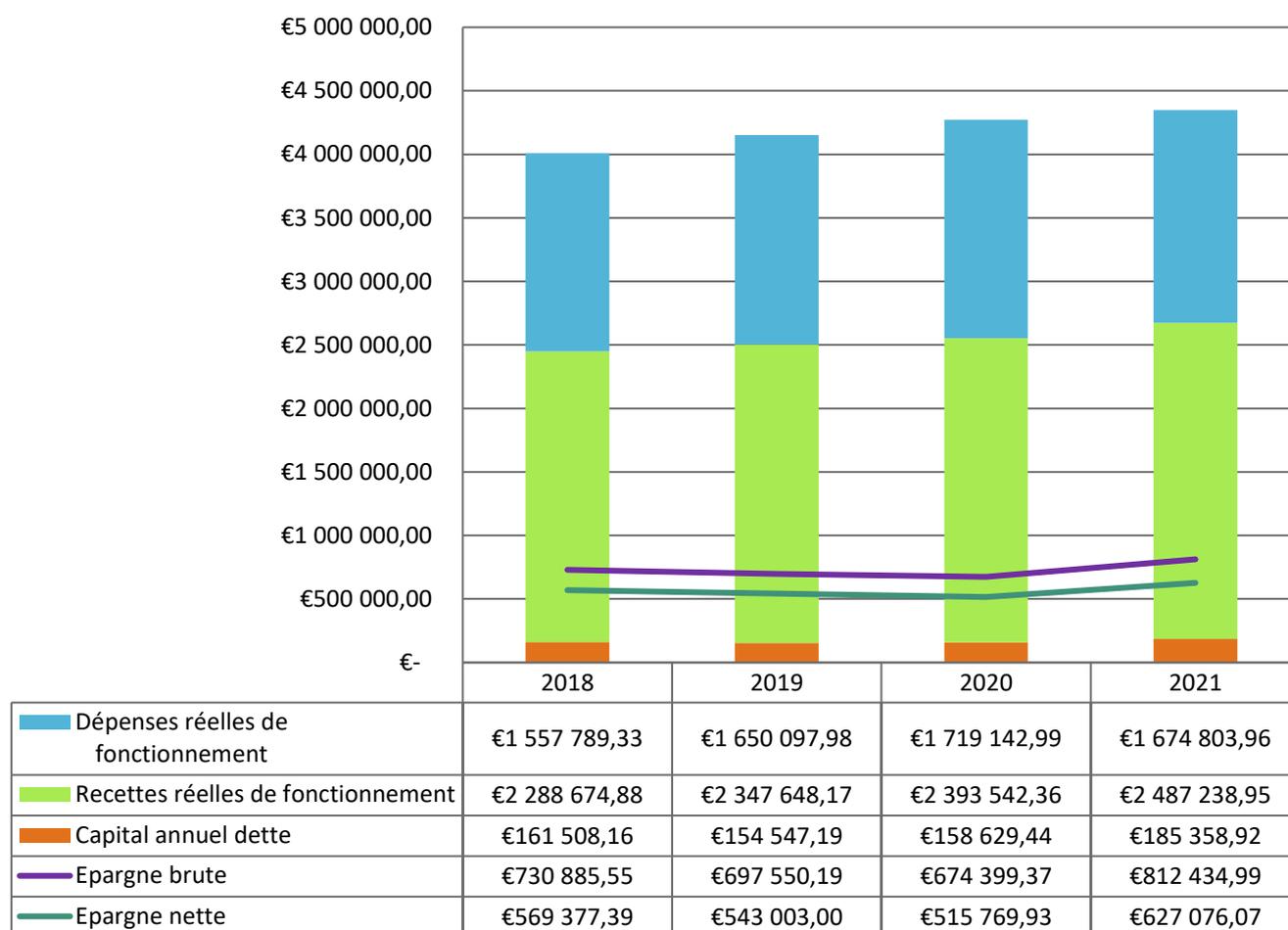
Les principaux investissements 2021 ont été :

- La création d'un terrain de foot synthétique

- La mise en accessibilité du parking du stade
- La reconstruction d'un court de tennis
- Le réaménagement et l'extension des vestiaires du tennis
- Des travaux d'aménagement de bâtiments communaux (amélioration énergétique)
- L'achat d'une maison

**Solde de la section d'investissement – 642 260.07 € (2020 : 229 820.37€)**

#### 4- Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette :



*Pour mémoire :*

*L'épargne brute est l'excédent constaté entre les dépenses réelles de fonctionnement et les recettes réelles de fonctionnement déductions faites des intérêts de la dette. L'épargne nette est l'excédent disponible après déduction de l'épargne brute du capital de la dette. Cette épargne nette permet de financer les dépenses d'investissement*

## 5- Etat de la dette et endettement de la Commune :

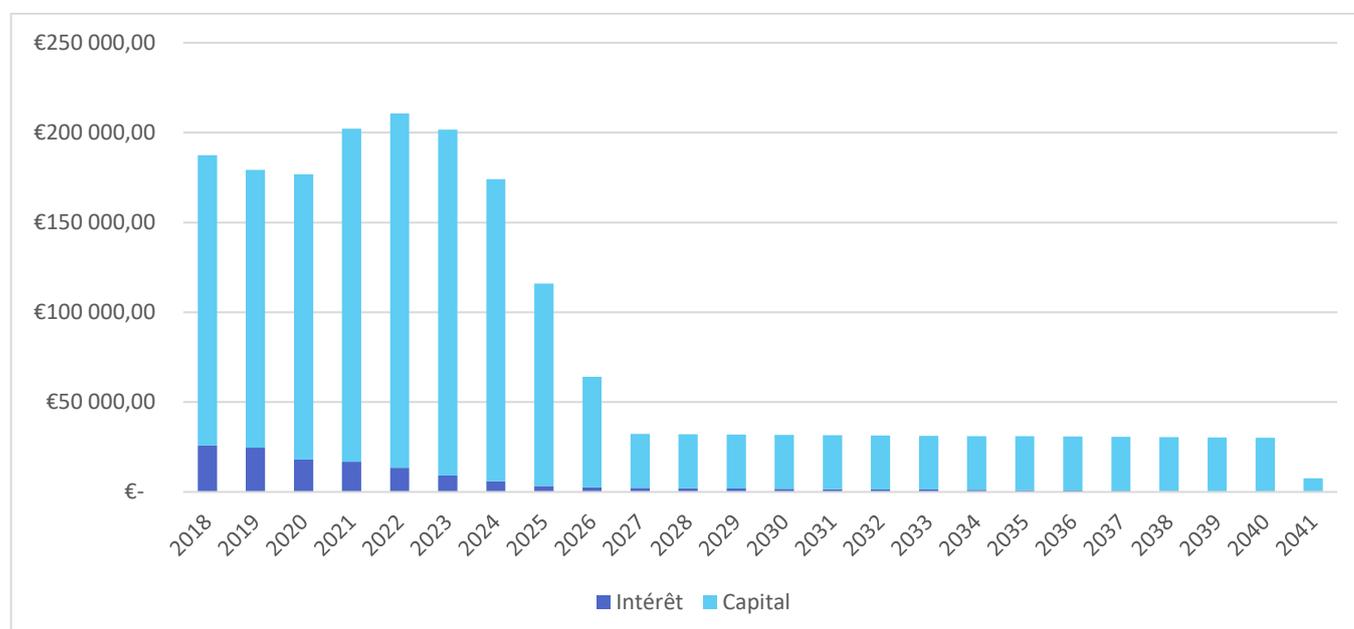
### Listes des emprunts en cours

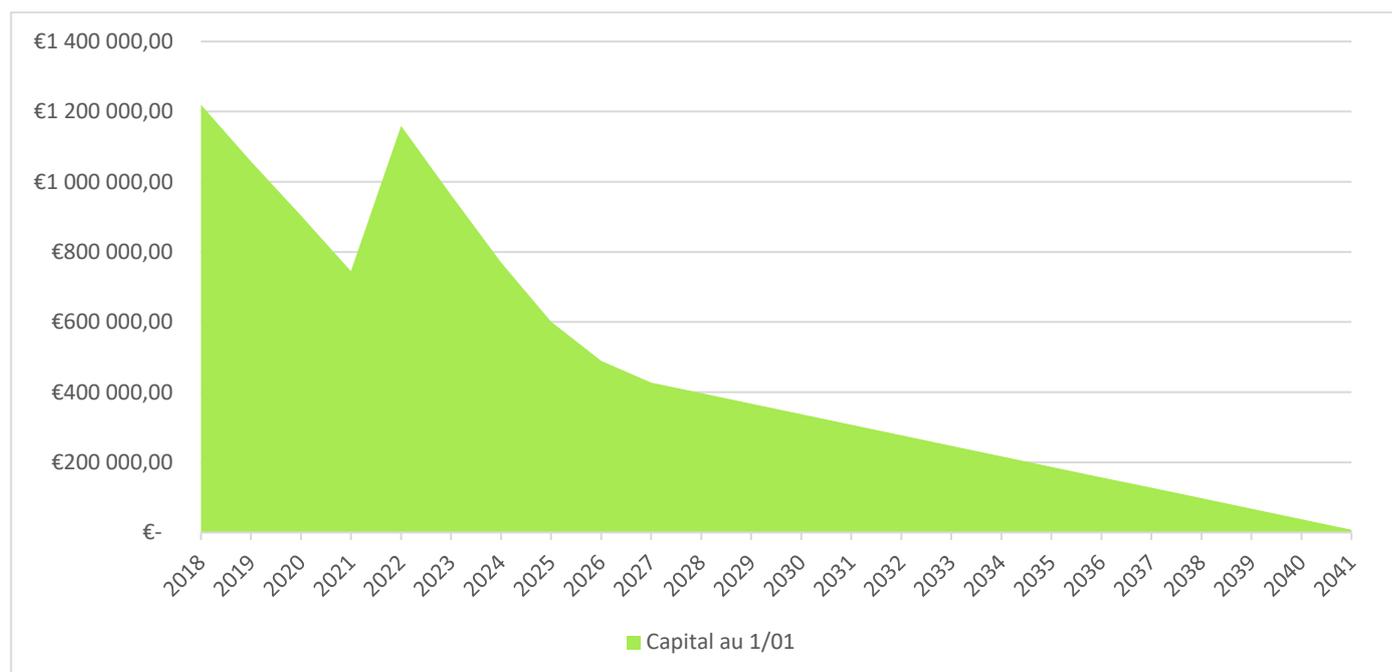
Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
2014-01	FINANCEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION	21 855,44	21 855,44	21 855,44	21 855,44	21 855,44	21 855,44	21 855,63	0,00	0,00	0,00
2016-01	Maison Armand	63 283,76	63 283,76	63 283,76	63 283,76	63 283,76	63 283,76	63 283,76	63 283,76	31 641,88	0,00
2021-01	MAISON BEUF	0,00	0,00	0,00	24 944,07	33 114,38	32 949,38	32 784,38	32 619,38	32 454,38	32 289,38
28	TRAVAUX CRECHE	36 433,72	36 433,72	36 433,72	36 433,72	36 433,72	36 433,72	36 433,72	0,00	0,00	0,00
29	Solde Travaux Crèche 2005	17 126,36	20 470,90	17 947,77	18 414,15	18 808,58	19 254,34	19 710,66	20 177,81	0,00	0,00
31	REAMENAGEMENT RESTAURANT SCOLAIRE	37 249,72	37 249,72	37 249,72	37 249,72	37 249,72	27 937,25	0,00	0,00	0,00	0,00
98023	PRET COMP. SALLE DES SPORTS-1998-12-01	11 523,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total budget Budget Principal</b>		<b>187 472,23</b>	<b>179 293,54</b>	<b>176 770,41</b>	<b>202 180,86</b>	<b>210 745,60</b>	<b>201 713,89</b>	<b>174 068,15</b>	<b>116 080,95</b>	<b>64 096,26</b>	<b>32 289,38</b>

### Capacité de désendettement

A la fin 2021, la capacité de désendettement de la commune est de 0.92 ans ce qui est très faible. Le seuil d'alerte se situe au-delà de 9 ans.

### Variation des annuités et de l'encours





## 6 – Effectifs de la Collectivité au 31/12/2021

La Collectivité compte 16 agents titulaires et 3 agents contractuels

Répartition des agents titulaires

Service	Nombre d'agents	ETP
Administratif	5	5
Espaces verts	2	2
Entretien	2	1.63
Enfance Jeunesse (dont sport)	2	1.74
Bibliothèque	1	0.5
Ecoles	4	4
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>14.87</b>

## 7- Ratios comparatifs :

### Ratios comparatifs

	2021	2020	Moyenne de la strate données 2020 DGFIP
Nombre d'habitants (population légale)	3255	3518	
Résidences secondaires	3	21	
Potentiel financier par habitant	1 209.17	1 185.14	882.54
Dépenses réelles de fonctionnement/ habitant	514.53	532.90	738.00
Produits des impositions directes/ habitant	481.73	475.68	403.00
Recettes réelles de fonctionnement/ habitant	764.13	741.95	912.00

Dépenses d'équipement brut/habitant	614.89	119.28	293.00
Encours de la dette / habitant	356.24	280.09	684.00
DGF/ habitant	30.41	35.02	148.00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	41 %	39.49 %	49.32 %
Dépense de fonctionnement + capital dette/ recettes réelles de fonctionnement	74.83 %	78.48 %	90.89 %
Dépense d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	80.47 %	16.08 %	32.17 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	46.62 %	37.75 %	75.00 %

*Sauf mention contraire, les montants sont en €*

Le Maire,  
Gilbert SUCHET